



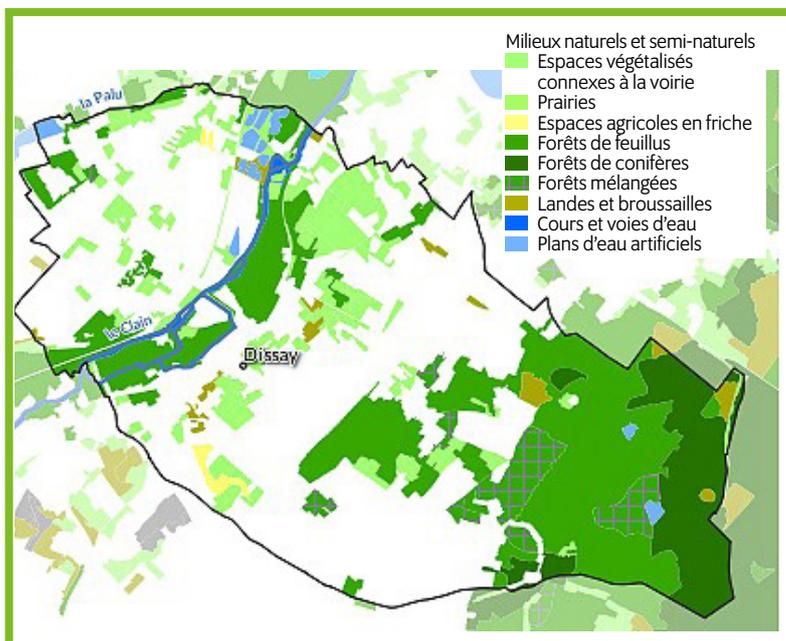
PORTRAIT DE TERRITOIRE

Département

Commune de Dissay

86

Carte d'identité de la collectivité



© Commune de Dissay

Superficie du territoire : 23,60 km²

Nombre d'habitants : 3 286

Communauté urbaine du Grand Poitiers

Espaces protégés :

- Sites Natura 2000, dont 1 ZPS : Forêt de Moulière, landes du Pinail, bois du Défens, du Fou et de la Roche de Bran (8 129 ha) et 1 ZSC : Landes du Pinail (également site RAMSAR)
- Sites classés : Point de vue vers le château classé à Dissay et Parc du château de Dissay
- 1 site en ZNIEFF géré par le Conservatoire des espaces naturels : Coteau des Pendants
- 2 ENS : Les Communaux, le Défens

Politique « biodiversité » du territoire

Riche de nombreux espaces naturels, Dissay a conçu son **Agenda 21** dès 2015, dont l'axe 3 concerne la qualité de l'environnement. Depuis cette date, la commune est engagée dans une **démarche de préservation, de restauration, de gestion de ses espaces naturels** et a mis en place un **Plan d'entretien communal pour la gestion différenciée de ses espaces verts**.

La commune est impliquée dans les comités de pilotage des **ZNIEFFs** de Moulière et du Pinail, des zones Natura 2000 et Ramsar et a conventionné avec le CEN NA et avec Grand Poitiers pour la ZNIEFF du Coteau des Pendants, dans le cadre du Parc Naturel Urbain. Elle participe à la **gestion concertée et à l'entretien**, par exemple avec de l'éco-pâturage pour les pelouses sèches. La commune gère aussi un Espace Boisé Classé, le bois de Chaume, et **projette de valoriser l'ENS des Communaux**, en lien avec le Département.

La commune mène différentes actions pour développer son maillage **Trames Verte, Bleue et Noire**. La réalisation de l'**Atlas de Biodiversité Communale** lui permet de mieux connaître son patrimoine naturel afin d'agir en conséquence : plan de gestion des haies pour augmenter le potentiel linéaire, plantation de haies champêtres pour reconstituer les corridors, création d'une « coulée verte » paysagère en vue du futur écoquartier, inventaire des zones humides (habitats, flore, faune) pour les restaurer et ré ouvrir d'anciennes mares comblées, gestion de l'éclairage public pour la Trame Noire, etc.

À partir de l'ABC réalisé en 2020, des actions ont été entreprises pour le partage des connaissances, en diffusant les données des inventaires, en organisant des animations thématiques sur les sites naturels, en favorisant les sciences participatives et en créant « un livret de découverte de la biodiversité communale ».



© AGR



© D.LUSSEAU

Plan d'actions TEN

La commune de Dissay a été reconnue pour les actions suivantes :

→ **Maintien et restauration de continuités écologiques**

Objectif : sur des aménagements réservés du PLU, il s'agit de restaurer le corridor Est, en créant une haie champêtre de 300 m sur des espaces agricoles en bordure de chemins communaux en convention avec les propriétaires et les fermiers exploitants.

→ **Réalisation d'un plan de gestion des haies champêtres**

Objectifs : maintenir la fonctionnalité des haies en établissant un plan de gestion « concertée » avec les différents acteurs, et qui permettra de conserver ou restaurer les différents « rôles » de la haie, écologique, fonctionnel, paysager, agronomique.

→ **Restauration de mares**

Objectifs : renforcer le réseau de mares pour reconnecter les réservoirs de biodiversité et rendre fonctionnels les corridors ; maintenir en « bon état de conservation » les populations d'amphibiens et d'odonates.



© AGR

Contact TEN



Alain GALLOU-REMAUDIERE

Adjoint en charge de l'environnement et la biodiversité

240, rue de l'église

86130 DISSAY

laregala@orange.fr

Une action réalisée par l'ARB NA, dans le cadre de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité.

Avec le soutien financier de :

